

Définition synthétique du poste

Accompagner et conseiller les lignes opérationnelles et fonctionnelles concernées par la mise en œuvre d'un dispositif de contrôle interne cohérent avec les orientations définies au niveau du Groupe.

Concevoir	Identifier des activités de contrôle spécifiques à son domaine de responsabilité en s'assurant de leur pertinence avec le responsable du contrôle interne (cf. niveau I).
Accompagner	Apporter un appui méthodologique aux entités relevant de son domaine de responsabilité. Proposer des axes d'amélioration pour un usage managérial du contrôle interne.
	Assister les entités lors de leur exercice d'auto-évaluation.
Evaluer	Mettre en œuvre le référentiel contrôle interne et les plans de contrôle définis par le responsable du contrôle interne (cf. niveau 1).
	Tester la conception et la mise en œuvre des activités de contrôle par les entités relevant de son domaine de responsabilité.
	Actualiser la cartographie des risques, le plan de tests, les outils, les procédures sur son périmètre de responsabilité.
Rendre compte	Informar les instances dirigeantes relevant de son périmètre de responsabilité.
	Participer aux instances locales de coordination avec les autres fonctions dédiées à l'amélioration de la performance et à la maîtrise des risques (qualité, sécurité, gestionnaires des risques,...).
	Participe au réseau de contrôle interne notamment en assurant la remontée d'informations fiables et en temps utile ainsi que le partage des bonnes pratiques.

Savoir-faire

- Etre pédagogue,
- Travailler en équipe,
- Communiquer, Convaincre, Rédiger,
- Conduire le changement,
- Evaluer l'efficacité des contrôles,
- Analyser les données.

Connaissances

- Activités, métiers clés du périmètre concerné,
- Cadres de référence de contrôle interne,
- Typologies des contrôles et modalités de mise en œuvre,
- Environnement réglementaire,
- Outils de communication et d'animation.



Point d'attention

Rappelons que les managers sont responsables de la mise en place des dispositifs de contrôle interne efficaces et de la mise en œuvre au quotidien des procédures.

Le poids des activités citées ci-dessus pourra varier en fonction du secteur d'activité, de l'organisation, du niveau de maturité du dispositif de contrôle interne, de l'effectif et de l'organisation de la « filière contrôle interne », de la nature des relations avec le RCI (cf. niveau 1).

Néanmoins, les quatre catégories proposées (concevoir, accompagner, évaluer et rendre compte) sont communément partagées.